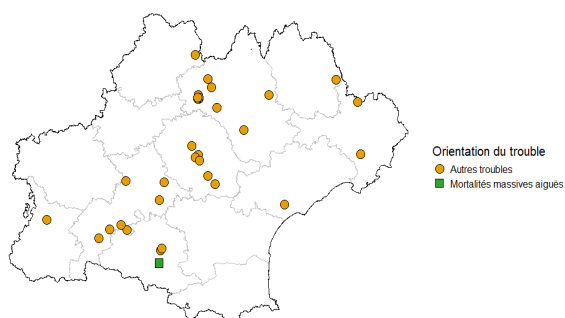




Bulletin trimestriel AVRIL 2025 OMAA Occitanie

Quelques chiffres en bref

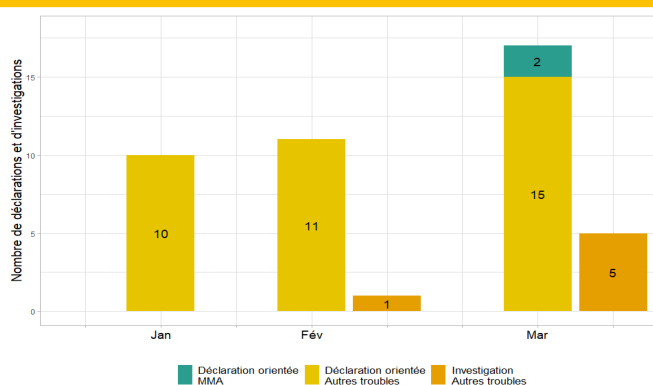


Localisation et orientation des troubles constatés entre janvier et mars en 2025 en Occitanie

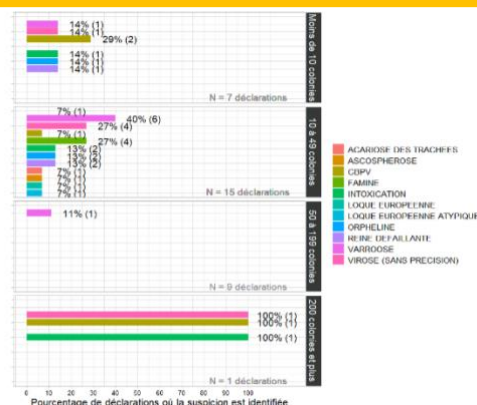


Nombre de troubles constatés par département entre janvier et mars 2025 en Occitanie

Vous retrouverez sur les deux cartes ci-dessus la répartition géographique et le nombre de déclarations par département depuis janvier 2025. Au total 38 déclarations ont été enregistrées à l'OMAA depuis ce début d'année. 36 en autres troubles et 2 en mortalité massive aiguë.



Nombre mensuel de déclarations orientées vers chacun des dispositifs de surveillance et nombre mensuel d'investigations conduites via le dispositif de surveillance des Autres troubles en 2025 en Occitanie



Suspensions du répartiteur d'après les dires du déclarant selon la taille du cheptel de l'apiculteur, sur 32 troubles orientés (NB : 1 trouble correspond à 1 déclaration ; 1 trouble peut être associé à plusieurs suspicions)

Il est noté que ces graphiques correspondent aux suspicions de déclaration avant investigation et diagnostic de laboratoire

Faits marquants

Une météo assez variable pour le mois de mars avec beaucoup de **vent** dans certains endroits, et **des températures assez basses** pour la saison qui ont entraîné **des claustrations des abeilles dans les ruches**. Ce phénomène a pu provoquer des répercussions sur certains ruchers.

Plusieurs **déclarations en autres troubles ont permis d'identifier des cas de CBPV, ou de famine**. Dans le cas de paralysie chronique (CBPV), des tapis d'abeilles peuvent être retrouvés de façon chronique en proportions variables au pied des ruches, d'autres signes cliniques peuvent être observés (tremblements, abeilles dépilées etc...). **Des analyses sur les abeilles permettent d'étayer le diagnostic et d'éliminer d'autres hypothèses**. Pour en savoir plus vous pouvez voir la fiche maladie de notre [bulletin de juin 2024](#).

Les beaux jours revenants, **la visite de printemps** est l'occasion d'observer attentivement les colonies. **Tout problème sanitaire de vos colonies** (que ce soit sur les abeilles ou le couvain), **peut être signalé** au guichet unique de l'OMAA Occitanie, **tél : 05 31 60 91 91**. Si votre déclaration est enregistrée en autres troubles vous pourrez bénéficier d'une investigation coordonnée par le GTV Occitanie et d'analyses complémentaires selon le cas. Si votre déclaration est orientée MMA la DDeCSPP ainsi que la DRAAF coordonneront la visite. (Visite du rucher et enquête environnementale si nécessaire).



Définition d'une MMA : « Mortalité Massive Aiguë »

Une colonie d'abeille est considérée victime de mortalité massive aiguë d'abeilles adultes lorsque, brutalement et sur une période inférieure à 15 jours, une des caractéristiques suivantes est vérifiée :

- *Des abeilles adultes sont retrouvées mortes ou moribondes sous forme d'un tapis devant ou dans la ruche (volume d'abeilles touchées supérieur à un litre),*
- *La colonie est victime de dépopulation (hors essaimage), c'est à dire qu'il y a disparition d'une grande partie des abeilles adultes. Seule persiste dans la ruche une population très réduite d'abeilles alors que le couvain, les réserves de miel et le pollen sont en quantité normale.*
- *Un rucher est considéré atteint d'une mortalité massive aiguë d'abeilles adultes lorsqu'au moins 20% des colonies (ou au moins 1 colonie lorsque le rucher en compte 2 à 5 ou 2 lorsqu'il en compte 6 à 10) présentent les caractéristiques d'une mortalité massive aiguë d'abeilles adultes*

Semaine du comptage des varroas en Occitanie

Les 3 partenaires en Occitanie : La FRGDS section apicole, le GTV section apicole et l'ADA ont souhaité faire en 2025 un événement intitulé « la semaine de comptage des varroas en Occitanie ».

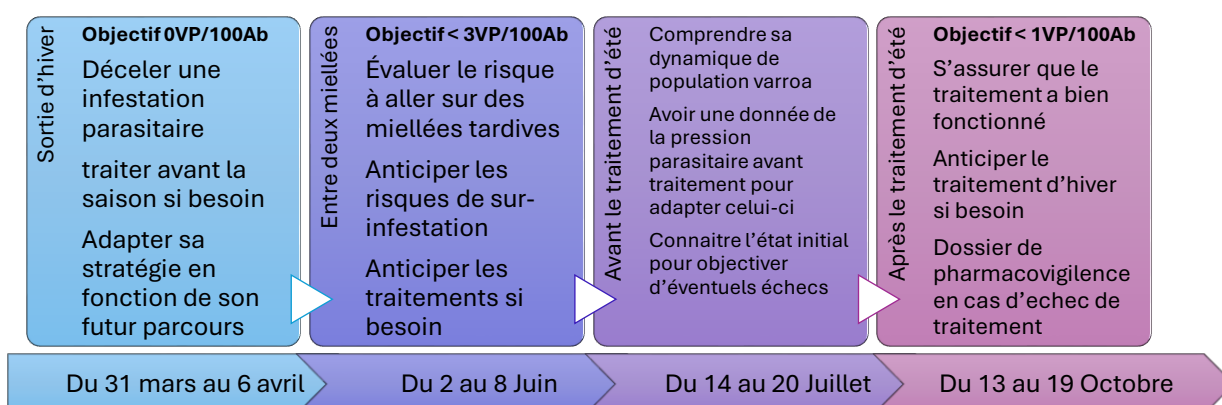
L'objectif premier de cette initiative est d'entraîner un maximum d'apiculteurs dans cette dynamique de comptage, le deuxième objectif est de disposer d'un maximum de données de comptage pour avoir une vision assez précise de la situation d'infestation de varroa en sortie d'hiver.

Cette première semaine de comptage comprenait :

- Une visioconférence de lancement de l'événement effectuée par le Dr K. Saget avec le témoignage d'un apiculteur professionnel et co-animée avec I. Demont (FRGDS) et M. Bornati (ADA Occitanie).
- Une opération de comptage sur le terrain, menée par Marta Bornati auprès de ruchers d'adhérents, des différentes structures partenaires, professionnels, pluriactifs, amateurs et ruchers écoles.
- Un recueil de tous les inscrits à l'opération comptage et l'analyse de leurs données



Elle sera suivie de 4 autres semaines de comptage sur l'année, puisqu'il est préconisé

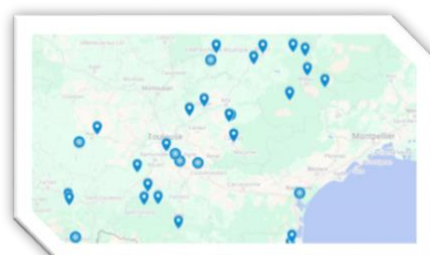


Plus de 50 personnes se sont inscrites aux comptages et 52 personnes ont participé à la visio.

9 départements, 16 secteurs et près de 40 ruchers ont été concernés par les comptages ADA, les autres ruchers faisant leurs comptages eux-mêmes avant de les transférer à Marta Bornati. Les premiers résultats sont positifs en termes de participation et de satisfaction. Les échanges sur le terrain ont été enrichissants pour toutes les parties. Les niveaux d'infestation sont satisfaisants vis-à-vis des stratégies de lutte menées et des différents cas de figure. Des retours chiffrés seront produits dès que possible.

Un biais persiste toutefois car les participants à la campagne de comptage sont déjà dans une logique de lutte intégrée contre varroa.

La journée technique a été reportée en juin sur la deuxième période de comptage en espérant de meilleures conditions météorologiques. Rendez-vous à tous pour la deuxième semaine de comptage début juin !



Actualités

- **Pour rester informés sur Tropilaelaps**, acarien redoutable aux portes de l'Europe, vous pouvez visionner le webinaire organisé par Adeline Alexandre FRGDS / GTV et ADA Aura sur le lien suivant [Tropilaelaps, pire que varroa ?](#) qui a eu lieu le 17 avril 2025. Plusieurs intervenants ont exposé les connaissances actuelles sur Tropilaelaps : comment le reconnaître, les moyens de lutte comparés à ceux contre varroa, les règles pour s'en prévenir. (Intervenants : Christophe Roy, Muriel Orlowski DDPP26)
-
- Il est **conseillé de renforcer votre vigilance vis à vis du risque d'introduction d'aethina tumida et de tropilaelaps**. Vous retrouverez l'article concerné sur ce lien : 
- N'oubliez pas les 3 prochains rendez-vous du sanitaire en Occitanie organisés par FRGDS / ADA et GTV Occitanie :



Vendredi 6 juin 2025
8h30-10h00

Présentation d'un cas clinique dans le cadre de l'Observatoire des Mortalités et Affaiblissements des Abeilles (OMAA) : L'acarapidose

- Intervenante : **Dr vétérinaire Karine SAGET**
- L'acarapidose est une maladie redoutable et contagieuse, presque oubliée en France. Ses symptômes sont très mal connus, souvent pas très caractéristiques et un examen en laboratoire est indispensable pour poser le diagnostic. En 1980, l'Amérique du Nord a subi de lourdes pertes à cause de cette maladie. Depuis 2022, le parasite a été détecté dans certaines régions de France (Isère, Pays de Loire). Il est important de mieux connaître ce parasite, une recrudescence de cet acarien serait catastrophique.



Vendredi 20 juin 2025
8h30-10h30

Les règles de biosécurité et les mesures de prophylaxie au rucher : Regard d'un professionnel en apiculture biologique

- Intervenant : **Paul GALZIN, professionnel en apiculture biologique, formateur FNOSAD et en CFPPA, Vice-Président de l'ADA**
- La présentation portera sur savoir gérer son rucher avec bon sens et ne pas passer à côté des fondamentaux. Porter « ses lunettes sanitaires » sur la gestion de son rucher, savoir questionner ses pratiques et les évaluer avec objectivité. Une intervention très complète qui va de la bonne gestion des intrants à la prévention et la lutte contre les maladies des abeilles. Un temps sera consacré aux échanges.

Vendredi 18 juillet 2025
8h30-10h00

- **Un point de situation sur Aethina tumida à la Réunion**
- Intervenante : **Dr vétérinaire Margot CAMOIN**
- *Aethina tumida* a été détecté à la Réunion en juillet 2022, un plan de d'éradication a été déployé par l'Etat, puis un plan de gestion a été travaillé par la filière. Après un bref retour sur le cycle de développement de l'insecte et sur l'historique des événements sur l'île de la Réunion, la présentation permettra de faire un état des lieux de sa propagation et de son impact, du matériel utilisé pour une détection précoce.

Ce bulletin a été fait en partenariat avec FRGDS Occitanie, ADA Occitanie et GTV Occitanie